



Création d'une commission de normalisation nationale "gestion des actifs" AFNOR sur demande des professionnels du domaine.

Des travaux normatifs internationaux sont en cours sur la gestion des actifs et le concours actif de parties intéressées est nécessaire :

Industriels, gestionnaires d'infrastructure, entreprises... Les acteurs des secteurs de l'économie à capital intensif, les propriétaires d'infrastructures, les exploitants de concessions sont invités à participer aux travaux de l'AFNOR pour faire en sorte que ceux-ci répondent à leur besoin

Réunion d'information « Gestion des actifs » / « Asset Management » Le 8 décembre 2015 à AFNO R

Vos problématiques liées à la gestion des actifs sont grandissantes ? Bien investir, bien produire, fabriquer, exploiter, bien renouveler, d'une manière plus globale mieux créer de la valeur, offrir des nouvelles assurances à vos partenaires (investisseurs...), intégrer l'AM dans la gouvernance et la stratégie de votre organisation.

C'est ce sur quoi nous vous **proposons de travailler au sein de la commission de normalisation « gestion des actifs » que nous créons**

Venez confronter vos problématiques aux enjeux de la commission !!!

Quels seront les bénéfices ?

- ✓ Vous aider à **anticiper les futures exigences de votre marché**, valoriser vos pratiques, en disposant d'une meilleure visibilité sur les normes françaises et internationales en lien avec la gestion des actifs ;
- ✓ Valoriser votre organisation et **benchmarker sur l'AM via ce réseau d'échanges** que sera la commission de normalisation ;
- ✓ Mieux **connaître et partager les pratiques et concepts** et aider votre entreprise à **mettre en œuvre les référentiels existants** et à venir sur l'asset management et ainsi améliorer la performance de votre organisation ;
- ✓ Réfléchir avec les parties prenantes et **réaliser ainsi un partage de compétences, capitaliser autour de projets**, mettre en place des bonnes pratiques et orienter les normes vers des sujets d'avenir pour les professionnels ;
- ✓ **Faire partie du réseau international de la normalisation**, contribuer à la reconnaissance, et permettre la confrontation des points de vue et la capitalisation des connaissances.



Nous vous proposons d'être acteur, puisque le plus grand danger est d'ignorer et de subir les travaux qui se développent sur la gestion des actifs. Participer aux travaux c'est avoir **une longueur d'avance, protéger un savoir-faire, imposer un niveau de performance à ses concurrents.**

Nous vous proposons d'intégrer cette nouvelle commission "gestion des actifs" **réunissant des professionnels, parties prenantes actives, pour établir des documents de référence nationaux ou internationaux** et faire valoir les intérêts français.

Comment ? :

- ✓ En faisant travailler **ensemble les parties prenantes** "Asset management" sur la base du consensus
- ✓ Par la participation aux discussions et la **définition par consensus d'une feuille de route** (Priorités, plan d'action, programme de travail normatif) **avec vos homologues experts de l'AM afin de répondre à vos besoins** (bonnes pratique, guide de mise en œuvre de l'ISO 55001) ;
- ✓ Par la participation **aux débats techniques** (préparation des contributions et des futures normes) ;
 - En devenant acteur dans la définition des exigences **en orientant le contenu des normes par vos contributions** ;
 - En prenant position sur les normes de votre domaine professionnel ;
- ✓ En vous invitant à **être force de proposition au regard des travaux internationaux** qui se déroulent au sein de l'ISO/TC 251 "Asset management" et participer à l'établissement d'une position nationale qui reflète les pratiques nationales ;
- ✓ En vous apportant **un soutien méthodologique et stratégique** en normalisation
- ✓ En vous donnant **accès à la plate-forme d'information** Livelink pour un meilleur suivi de l'avancement des travaux (gestion par un comité électronique des ordres du jour, documents de travail, comptes rendus, veille, alertes, votes)
- ✓ **En vous permettant de rendre homogène les fondements et principes de l'AM** (maintenance, Facilities Management, investissement, approche risques, quels actifs, comment ?)

**Formulaire d'inscription
Commission nationale
« Gestion des actifs »**

Identification de l'organisme

L'organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville:

Code client AFNOR :

Souhaite participer à la réunion d'information qui se tiendra à AFNOR le 8 décembre 2015

Oui

Non

Souhaite d'ores et déjà s'inscrire comme membre de la commission "Gestion des Actifs"

Oui

Non

Souhaite inscrire les personnes dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous à la Commission "Gestion des Actifs"

TITULAIRE	SUPPLEANT
Nom :	Nom :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom :	Prénom :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fonction :	Fonction :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Direction/Service :	Direction/Service :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone :	Téléphone :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email :	Email :
<input type="text"/>	<input type="text"/>

ATTENTION : La communication de l'e-mail est **INDISPENSABLE** pour permettre d'être inscrit au comité électronique et ainsi recevoir les invitations aux réunions et les communications de la plateforme au format électronique.

Merci de transmettre ce formulaire renseigné à :

Rodolphe CIVET

Tel : 01 41 62 81 24

Email : rodolphe.civet@afnor.org